



J'aimerais adopter ma nièce au maroc

Par **oukoukar**, le **12/10/2008** à **18:33**

Bonjour, j'aimerais savoir si il est possible d'adopter ma niece de 5 ans qui vie au maroc avec sa mere avec aucune ressource son pere a disparut je lui envoie tou les mois de l'argent pour la nourrir merci de me donner une reponse.

Par **Patricia**, le **12/10/2008** à **18:53**

Bonsoir,

Je ne vois pas comment vous pouvez adopter votre nièce puisqu'elle a déjà une mère au Maroc ... ?

Un enfant peut être adopté en France si il est déclaré abandonné ou pupille de l'état.

Cordialement